

Étaient présents :

Agnès PISSARD – Membre des commerçants de Soustons Plage
Martine MAROT – Membre de Cap Eco Parentis
Cédric PINARD – Président de CA Pouillon
Christian LACROIX – Co-Président des Forces Vives du Marsan
Martine LEBEL – Permanente des Forces Vives du Marsan
Bruno LASAOSA – Association de Commerçants Côté Lac de Saint Paul les Dax
Caroline SAINT GERMAIN – Office de Tourisme et de Saint Paul les Dax
Martine DARRIAU – Présidente de Daxatou
Magali PANCAUT – Membre de Daxatou
Olivier BIBAUD – Membre de Daxatou
Jérôme POULOT CAZAJOUS – Membre de Daxatou
Isabelle GAUTIER – Membre de Daxatou
Françoise DEKEYZER – Membre de Daxatou
Alain GARANX – Vice-Président de Labenne un Océan
Valérie ARAUZO – Membre de l'ACA Boucalais
Cathy PONTNEAU – Co-Présidente de l'ACA Soustons
Maxime DISERIO – Membre de l'ACA Soustons
Gilles FOUQUET – Président de Tartas Plus
Myriam TUQUOI – Présidente des commerçants d'Habas
Muriel DUCASSE – Présidente des commerçants d'Habas
Corinne DESBIEYS – Président de l'ACAPL de Castets
Karine GAUR – Président de l'ACAPL de Castets
Hervé DESTOUESSE – Président de l'UDE Mugron
Chantal BRESSIER – Présidente de l'AC Biscarrosse Plage
Jorge AIRES – Président du Club d'Entreprises Biscarrossais
Bernard CASTETS – Marchés de France
Jean-Pierre BOY – Chambre de commerce et d'industrie de Tarbes
Bernard DUFAU – Vice-Président de la CCI des Landes
Davina MOLINES – Chambre de commerce et d'industrie des Landes
Jean SOUBLIN – Chambre de commerce et d'industrie des Landes

Bernard DUFAU accueille et remercie les membres des unions commerciales, anciens et nouveaux, pour leur mobilisation lors de ce 38e Club Commerce dans les locaux de Domolandes à Saint Geours de Maremne. Il les félicite pour leur assiduité à ces réunions.

En préambule, avant de démarrer le tour de table, un premier bilan de l'opération « On se retrouve au Café ? » a été dressé avec les premiers enseignements que l'on peut tirer de ces rendez vous. Cela a permis d'échanger entre participants. Bon nombre de problématiques sont communes quelle que soit la taille de la ville ou sa situation géographique. L'inquiétude de la crise aviaire surtout à l'intérieur des terres landaises est également un constat fort qui n'avait pas été indiqué mais qui a toute sa place.

Bernard DUFAU profite de l'occasion pour revenir sur les 11e Assises Nationales du centre Ville qui ont eu lieu à Rennes les 9 et 10 juin dernier. Le baromètre du centre ville et des commerces que vous trouverez en pièce jointe a notamment été commenté à travers quelques diapos. On retient par exemple que le centre ville est un lieu de convivialité plébiscité par les français et considéré comme le « réseau social » du réel mais que les villes moyennes de moins de 50 000 habitants sont jugées en déclin.

POINT 1 - Le tour de table des actions et préoccupations des unions commerciales,

Chaque représentant a fait part de la conjoncture commerciale dans sa ville, des actions proposées par son association des commerçants et des relations de travail qu'il a avec sa municipalité. Tour à tour ont été évoqués les ressentis sur l'activité, les préoccupations de chacun notamment sur les différents constats dressés en introduction.

POINT 2 - Les demandes d'aide financière des unions commerciales pour le deuxième trimestre 2016,

Dix neuf demandes d'aides financières concernant 14 unions commerciales différentes avaient été déposées pour ce club commerce. Trois d'entre elles sont d'office ajournées puisqu'aucun membre de ces associations n'est présent aujourd'hui pour exposer son projet. Ces dossiers seront étudiés lors du prochain Club Commerce.

Après avoir été présenté par leurs membres, les seize autres demandes d'aides financières seront donc proposées en l'état à l'Assemblée Générale de la CCI qui se réunira lundi 27 juin prochain. Il est rappelé qu'en 2016 les aides financières seront de 500 ou de 1000 € en fonction du nombre d'adhérents.

POINT 3 - Les différents projets commerciaux examinés en CDAC depuis mars 2016,

Comme à l'accoutumée, les différents projets commerciaux passés en CDAC depuis le dernier club de mars 2016 sont communiqués. Cinq dossiers ont été déposés depuis le début de l'année 2016 dont deux ont été instruits concernant les villes d'Aire sur Adour et Saint Pierre du Mont.

POINT 4 - La fin des sacs plastiques à usage unique,

La fiche pratique concernant le décret n°2016-379 du 30 mars 2016 relatif aux modalités de mise en œuvre de la limitation des sacs en matières plastiques à usage unique à partir du 1er juillet 2016 a été communiquée et détaillée aux participants avec notamment les deux dates d'échéance. Vous trouverez ce document en pièce jointe et nous vous invitons à le transférer à vos adhérents.

POINT 5 – La parution du décret sur les contrôles et sanctions applicables pour l'accessibilité des commerces,

Le décret n°2016-578 du 11 mai 2016 précise les contrôles et les sanctions applicables aux agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public. Ce décret prévoit la mise en place de deux étapes préalables avant la prise d'éventuelles sanctions, laissant ainsi à l'ERP contrevenant la possibilité de se mettre en règle :

- *1ère étape* : courrier recommandé avec AR adressé à la personne responsable, priée de justifier dans un délai d'1 mois, du respect des obligations (Ad'AP, attestation, ...), ou de son engagement à déposer un Ad'AP dans un délai indiqué et qui ne peut excéder six mois. De septembre / octobre 2016 jusqu'en avril 2017.
- *2ème étape* : en cas de non réponse au premier courrier, en cas de réponse hors-délai, ou en l'absence de documents justificatifs satisfaisants ou erronés, un deuxième courrier recommandé avec AR (mise en demeure) sera envoyé rappelant les sanctions encourues et donnant un délai supplémentaire de deux mois pour fournir les justificatifs. De novembre 2016 à juin 2017.

Ce décret précise les trois cas de figure susceptibles d'être sanctionnés par l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe. En cas de récidive, le maximum de la peine encourue est majoré :

- 1er cas : 1500 € en cas d'absence de dépôt d'un Ad'AP pour les ERP de 5e catégorie
- 2ème cas : 5000 € pour les autres catégories.

- 3ème cas : 1500 € à 2500 € pour absence de production des documents de suivi des travaux de l'Ad'AP (attestation d'accessibilité et attestation d'achèvement des travaux).

Il s'agit ici d'un sujet important sur lequel il nous faudra tous sensibiliser les commerçants landais à l'automne car ils ont été bien souvent sollicités ces derniers temps par des sociétés peu scrupuleuses et de façon abusive or ce prochain courrier sera envoyé par les services de l'Etat et sera à prendre très au sérieux.

POINT 6 - Les règles d'affichage sur la voie publique et la publicité extérieure,

Ce sujet avait déjà été évoqué l'an passé mais il a été redemandé d'être traité par certaines associations lors du dernier Club commerce. Afin d'être le plus concret possible sur ce sujet lorsque les unions commerciales organisent des manifestations et en assurent l'affichage, nous avons détaillé deux fiches pratiques à savoir « Où est-il interdit d'apposer des publicités extérieures ? » et « Autorisations pour l'installation de publicité extérieure ». Ainsi les différents CERFA à utiliser, les lieux où les déposer sont indiqués. Vous trouverez ces documents en pièces jointes.

POINT 7 - La coopération entre ville et CCI avec Jean Pierre BOY, manager du centre ville de Tarbes et responsable du service commerce de la CCI de Tarbes,

Bernard DUFAU a souhaité faire intervenir Jean-Pierre BOY qu'il rencontre fréquemment à Tarbes afin que ce dernier nous présente la démarche entreprise par la ville et la CCI de Tarbes de s'unir pour manager le centre ville de cette préfecture. Il nous a précisé ses différentes actions et a échangé avec la salle sur les bonnes pratiques. Vous trouverez en pièce jointe cette présentation.

Bernard DUFAU a remercié Jean Pierre BOY de sa présence et lui propose d'organiser une journée d'études à la rentrée sur Tarbes avec les membres du Club commerce qui le souhaitent pour notamment visiter la Halle Brahauban récemment rénovée.

POINT 8 - Comment conquérir une clientèle locale avec Internet par Olivier BIBAUD, gérant de l'Agence Netinup,

Vous trouverez l'intervention de Monsieur BIBAUD et la plaquette de sa société en pièce jointe. Il est à votre disposition pour répondre à vos questions mais aussi pour intervenir dans vos Assemblées Générales si vous le souhaitez.

POINT 9 - Les questions diverses,

L'agenda commerce des mois à venir a été communiqué avec la journée commerce de la Semaine des Entrepreneurs Landais qui aura lieu le lundi 19 septembre à l'antenne de Dax de la CCI sur le thème « La consommation reviendrait elle un plaisir ? » et le dernier Club commerce de l'année aura lieu à Mont de Marsan fin novembre.

POINT 10 - La visite de l'entreprise FaCylities Multi Services,

En fin de matinée, les participants ont visité l'entreprise FMS. Les deux dirigeants Cyril GAYSSOT et Fabrice ABBADIA ont évoqué leur parcours et nous ont guidé à travers l'entrepôt. Une bonne initiative, de belles rencontres et une très riche expérience partagée par tous les membres du Club Commerce.

A 12 h 30, Bernard DUFAU remercie vivement les participants et les convie à poursuivre les échanges autour du cocktail déjeunatoire pris à Domolandes.

Prochain club commerce prévu le lundi 28 novembre 2016 à Mont-de-Marsan.